

Annexe L

Méthode d'inventaire de la végétation et liste des plantes à statut précaire

1. Introduction

Une demande d'information a été adressée à la direction du patrimoine écologique et des parcs du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) afin de valider, pour la zone d'étude, la présence d'occurrences d'espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées. La consultation de la banque de données du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) par le ministère n'a donné aucun résultat. Toutefois, des recherches supplémentaires effectuées auprès du MDDEP, informent sur quatre espèces à statut précaire pouvant potentiellement se trouver à l'intérieur de l'aire d'étude. Il s'agit de l'aréthuse bulbeuse (*Arethusa bulbosa*), de l'épervière de Robinson (*Hieracium robinsonii*), de l'HUDSONIE TOMENTEUSE (*Hudsonia tomentosa*) et de l'UTRICULAIRE À SCAPES GÉMINÉS (*Utricularia geminiscapa*). Une courte description du type d'habitat colonisé par chacune de ces espèces est présentée à la section 2.

La liste des espèces vasculaires à statut précaire répertoriées au CDPNQ pour le territoire de la Côte-Nord est présentée à la section 3 (57 espèces en tout). La méthodologie ainsi que les résultats de l'inventaire de l'été 2007 sont décrits aux sections 4 et 5.

2. Espèces vasculaires à statut précaire susceptibles d'être rencontrées dans la zone d'étude

Arethusa bulbosa

L'aréthuse bulbeuse, une espèce de la famille des orchidacées, colonise surtout les tourbières minérotrophes et, plus rarement les plus riches tourbières ombrotrophes.

Hieracium robinsonii

L'Épervière de Robinson de la famille des Composées peut être observée dans les fissures rocheuses le long des rivières, souvent au niveau des chutes et des rapides.

Hudsonia tomentosa

L'HUDSONIE TOMENTEUSE colonise les clairières de pinèdes grises et de bleuetières ainsi que les dunes ou terrasses de sable. On l'observe également sur les dunes en bordure de mer. Elle appartient à la famille des cistacées.

Utricularia geminiscapa

L'UTRICULAIRE À SCAPES GÉMINÉS, appartenant à la famille des lentibulariacées, a comme caractéristique d'être strictement aquatique. On l'observe fréquemment dans des lacs tourbeux et dans des étendues d'eau dégagées dans les tourbières.

3. Liste des espèces vasculaires à statut précaire de la région de la Côte-Nord

Tableau I-1 : Espèces vasculaires menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées, répertoriées au CDPNQ pour le territoire de la Côte-Nord

Nom commun	Nom latin	Statut au Québec
Agoséride orangée	<i>Agoseris aurantiaca</i>	Susceptible d'être désignée
Alchémille à glomérules	<i>Alchemilla glomerulans</i>	Susceptible d'être désignée
Alchémille filicaule	<i>Alchemilla filicaulis</i> ssp. <i>filicaulis</i>	Susceptible d'être désignée
Amérorchis à feuille ronde	<i>Amerorchis rotundifolia</i>	Susceptible d'être désignée
Antennaire des frontières	<i>Antennaria rosea</i>	Susceptible d'être désignée
Antennaire en coussin	<i>Antennaria howellii</i> ssp. <i>gaspensis</i>	Susceptible d'être désignée
Aréthuse bulbeuse	<i>Arethusa bulbosa</i>	Susceptible d'être désignée
Arnica de Chamisso	<i>Arnica chamissonis</i> ssp. <i>foliosa</i>	Susceptible d'être désignée
Arnica lonchophylle	<i>Arnica lonchophylla</i> ssp. <i>lonchophylla</i>	Susceptible d'être désignée
Aster d'Anticosti	<i>Symphyotrichum anticostense</i>	Menacée
Astragale de Fernald	<i>Astragalus robbinsii</i> var. <i>fernaldii</i>	Menacée
Athyrie alpestre	<i>Athyrium alpestre</i> ssp. <i>americanum</i>	Menacée
Braya délicate	<i>Neotorularia humilis</i>	Susceptible d'être désignée
Busserole rouge	<i>Arctous rubra</i>	Susceptible d'être désignée
Calypso bulbeux	<i>Calypso bulbosa</i> var. <i>americana</i>	Susceptible d'être désignée
Carex compact	<i>Carex sychnocephala</i>	Susceptible d'être désignée
Carex de Host	<i>Carex hostiana</i>	Susceptible d'être désignée
Carex des glaces	<i>Carex glacialis</i>	Susceptible d'être désignée
Chardon écailleux	<i>Cirsium scariosum</i>	Menacée
Cypripède à pétales plats	<i>Cypripedium parviflorum</i> var. <i>planipetalum</i>	Susceptible d'être désignée
Cypripède œuf-de-passereau	<i>Cypripedium passerinum</i>	Menacée
Cypripède royal	<i>Cypripedium reginae</i>	Susceptible d'être désignée
Cypripède tête-de-bélier	<i>Cypripedium arietinum</i>	Vulnérable
Drave à graines imbriquées	<i>Draba pycnosperma</i>	Susceptible d'être désignée
Drave dorée	<i>Draba aurea</i>	Susceptible d'être désignée
Droséra à feuilles linéaires	<i>Drosera linearis</i>	Susceptible d'être désignée
Dryoptère fougère-mâle	<i>Dryopteris filix-mas</i>	Susceptible d'être désignée
Épervière de Robinson	<i>Hieracium robinsonii</i>	Susceptible d'être désignée
Fétuque de Frederiksen	<i>Festuca frederickseniae</i>	Susceptible d'être désignée

Nom commun	Nom latin	Statut au Québec
Fétuque hyperboréale	<i>Festuca hyperborea</i>	Susceptible d'être désignée
Gentianelle fausse-amarelle	<i>Gentianella propinqua ssp. propinqua</i>	Susceptible d'être désignée
Gentianopsis des îles	<i>Gentianopsis nesophila</i>	Susceptible d'être désignée
Gnaphale de Norvège	<i>Gnaphalium norvegicum</i>	Susceptible d'être désignée
Halénie de Brenton	<i>Halenia deflexa ssp. brentoniana</i>	Susceptible d'être désignée
Hudsonie tomenteuse	<i>Hudsonia tomentosa</i>	Susceptible d'être désignée
Lesquerelle arctique	<i>Lesquerella arctica</i>	Susceptible d'être désignée
Listère boréale	<i>Listera borealis</i>	Susceptible d'être désignée
Muhlenbergie de Richardson	<i>Muhlenbergia richardsinis</i>	Susceptible d'être désignée
Myriophylle menu	<i>Myriophyllum humile</i>	Susceptible d'être désignée
Orge des prés	<i>Hordeum brachyantherum</i>	Susceptible d'être désignée
Orpin velu	<i>Sedum villosum</i>	Susceptible d'être désignée
Pipérie d'Unalaska	<i>Platanthera foetida</i>	Susceptible d'être désignée
Pissenlit à lobes larges	<i>Taraxacum latilobum</i>	Susceptible d'être désignée
Pissenlit du golfe Saint-Laurent	<i>Taraxacum laurentianum</i>	Susceptible d'être désignée
Polystic faux-lonchitis	<i>Polystichum lonchitis</i>	Susceptible d'être désignée
Potamot à gemmes	<i>Potamogeton pusillis ssp. gemmiparus</i>	Susceptible d'être désignée
Rhynchospora capillaire	<i>Rhynchospora capillacea</i>	Susceptible d'être désignée
Rubanier aggloméré	<i>Sparganium glomeratum</i>	Susceptible d'être désignée
Sagine noueuse	<i>Sagina nodosa ssp. nodosa</i>	Susceptible d'être désignée
Sainfoin de Mackenzie	<i>Hedysarum boreale ssp. mackenziei</i>	Susceptible d'être désignée
Tricophore nain	<i>Trichophorum pumilum</i>	Susceptible d'être désignée
Troscart de Gaspésie	<i>Triglochin gaspensis</i>	Susceptible d'être désignée
Utriculaire à scapes géminés	<i>Utricularia geminiscapa</i>	Susceptible d'être désignée
Vélar du golfe Saint-Laurent	<i>Erysimum inconspicuum var. coartatum</i>	Susceptible d'être désignée
Verge-d'or à grappes	<i>Solidago simplex ssp. randii var. racemosa</i>	Susceptible d'être désignée
Vergerette à feuilles fines	<i>Erigeron lonchophyllus</i>	Susceptible d'être désignée
Vergerette à tige velue	<i>Erigeron hyssopifolius var. villicaulis</i>	Susceptible d'être désignée

4. Méthode d'inventaire

Un inventaire floristique a été réalisé à l'été 2007 dans la zone d'influence du tracé de la future route d'accès permanente et de ligne de transport d'énergie électrique à 34,5 kV, requise pour relier les aménagements projetés au réseau d'Hydro-Québec actuel. Cet inventaire visait, entre autres, à confirmer ou à infirmer la présence de plantes vasculaires menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées à l'intérieur de ce territoire. Les relevés de terrain ont été effectués les 21, 22 et 23 août 2007.

Les travaux préparatoires à la campagne de terrain ont consisté, tout d'abord, à consulter le MDDEP afin d'obtenir la liste des espèces floristiques à statut précaire les plus susceptibles d'être rencontrées dans la zone d'étude et ensuite, à identifier à l'aide de la carte écoforestière et des photos aériennes, les milieux présentant le meilleur potentiel en espèces d'intérêt (bogs, fens, marais, marécages, rivages rocheux/graveleux, dunes de sable, etc.). Tel qu'indiqué à la section 1 de cette annexe, le MDDEP fait mention de quatre espèces pouvant potentiellement se trouver dans la zone d'étude, soit l'aréthuse bulbeuse, l'épervière de Robinson, l'HUDSONIE TOMENTEUSE et l'UTRICULAIRE À SCAPES GÉMINÉS. Il a été convenu de rechercher prioritairement ces quatre espèces sur le terrain. L'inventaire devait tenir compte également de l'ensemble des espèces figurant sur la liste fournie par le MDDEP pour la région de la Côte-Nord (section 3). Pour la zone d'influence, les milieux les plus susceptibles d'abriter des populations de plantes à statut particulier qui ont été identifiés à cette étape de l'inventaire sont les bogs et les fens. Ces types d'habitat sont favorables notamment à l'aréthuse bulbeuse ainsi qu'à l'UTRICULAIRE À SCAPES GÉMINÉS. Toutefois, les milieux colonisés par l'épervière de Robinson (rivages rocheux/graveleux) et par l'HUDSONIE TOMENTEUSE (dunes de sable) n'ont pu être détectés lors de cette première étape de planification.

Cette méthode d'échantillonnage ciblant les habitats les plus propices aux plantes d'intérêt s'apparente à un plan d'échantillonnage non aléatoire au jugé (Scherrer, 1984). Cette approche permet de maximiser les chances d'observer des espèces rares qui, par définition, sont toujours sous-échantillonnées par les techniques habituelles de sondage.

Au terrain, tous les habitats situés à l'intérieur de la zone d'influence du tracé et présentant un potentiel pour l'une ou l'autre des quatre espèces ciblées ont donc été parcourus pour y déceler leur présence. Les trois grandes étendues tourbeuses décrites à la section 8.2.1.1 du rapport principal ont ainsi été visitées. L'ancien site d'extraction de sable, localisé à la jonction du tracé et de la route 138, a aussi fait l'objet de recherches dans son pourtour pour y vérifier la présence d'HUDSONIE TOMENTEUSE. Dans les habitats visités, la largeur de la zone d'inventaire qui a été considérée est identique à celle de la zone d'influence (300 m).

5. Résultats

Aucun spécimen d'espèce floristique vulnérable, menacée ou susceptible d'être ainsi désignée n'a été signalé à l'été 2007. Compte tenu que certaines espèces sont plus facilement identifiables au moment de leur floraison et que l'inventaire a eu lieu à la fin de la période estivale, il convient de préciser que certains spécimens dont la floraison se déroule au printemps ou tôt en été n'ont peut-être pas été détectés lors de l'inventaire. Toutefois, le repérage des quatre espèces ciblées par le MDDEP n'était pas problématique puisque celles-ci fleurissent toutes en été, au moins, jusqu'au début du mois de septembre.

Références

SCHERRER, B. 1984. *Biostatistiques*. Gaétan Morin Éditeur, Chicoutimi. 850 p.

